

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

**ILNAS-EN 1865-4:2012**

## **Equipements d'ambulances pour le transport des patients - Partie 4 : Chaise de transport**

Patient handling equipment used in road  
ambulances - Part 4: Foldable patient  
transfer chair

Krankentransportmittel im  
Krankenwagen - Teil 4: Klappbare  
Patiententragesessel

**04/2012**

A decorative graphic in the bottom right corner featuring several interlocking gears in shades of blue and yellow. Overlaid on the gears is a vertical column of binary code (0s and 1s) and various mathematical symbols like plus, minus, and multiplication signs.

## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 1865-4:2012 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 1865-4:2012.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

## Equipement d'ambulances pour le transport de patients - Partie 4 : Chaise de transfert pliante

Krankentransportmittel im Krankenkraftwagen - Teil 4:  
Klappbare Patiententragesessel

Patient handling equipment used in road ambulances - Part  
4: Foldable patient transfer chair

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 25 février 2012.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles

## Sommaire

Page

Avant-propos.....	3
Introduction .....	4
1 <b>Domaine d'application.....</b>	<b>5</b>
2 <b>Références normatives .....</b>	<b>5</b>
3 <b>Termes et définitions.....</b>	<b>5</b>
4 <b>Exigences .....</b>	<b>5</b>
4.1 <b>Généralités .....</b>	<b>5</b>
4.2 <b>Dimensions.....</b>	<b>6</b>
4.3 <b>Masse .....</b>	<b>6</b>
4.4 <b>Charge admissible .....</b>	<b>6</b>
4.5 <b>Cadre.....</b>	<b>6</b>
4.6 <b>Assise et Dossier .....</b>	<b>6</b>
4.7 <b>Système de contrainte .....</b>	<b>6</b>
4.8 <b>Inflammabilité – Dégagement de gaz toxiques.....</b>	<b>6</b>
4.9 <b>Déformation du cadre.....</b>	<b>6</b>
4.10 <b>Verrouillage .....</b>	<b>7</b>
4.11 <b>Déformation du dossier et de l'assise .....</b>	<b>7</b>
5 <b>Marquage .....</b>	<b>7</b>
<b>Annexe ZA (informative) Relation entre la présente norme européenne et les exigences essentielles de la Directive CE 93/42 sur les dispositifs médicaux .....</b>	<b>8</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>9</b>